



Service Communication

Hôtel de Matignon, le 22 février 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prolongation de l'appel à candidature du label Grande cause nationale 2018

Un appel à candidature a été lancé le 29 janvier dernier pour l'obtention du label « Grande cause nationale 2018 ».

Pour laisser le temps aux différents organismes de se mobiliser, nous prolongeons la période de candidature pour une remise **le 9 mars 2018 au plus tard**.

Attribué par le Premier ministre, ce label valorisera les actions menées pour la **lutte contre les violences faites aux femmes**, thème de la Grande cause 2018, qui s'inscrit dans le cadre de la grande cause du quinquennat sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le label permettra à des organismes, à but non lucratif, qui souhaitent organiser des campagnes de communication faisant appel à la générosité publique, d'obtenir des diffusions gratuites auprès des sociétés publiques de radio et de télévision.

Les dossiers de demande d'attribution du label doivent parvenir par voie postale, sur support numérique en deux exemplaires, à l'adresse suivante :

Virginie CHRISTNACHT
Directrice du Service d'information du Gouvernement (SIG)
TSA 80724
75334 PARIS CEDEX 07

Les dossiers devront nécessairement comporter les documents suivants pour être éligibles :

- une présentation des enjeux autour du thème proposé ;
- un descriptif de la campagne envisagée (thème, axe créatif, nature des actions, etc.) ;
- la présentation d'un budget prévisionnel de la campagne publicitaire (coût et mode de financement de la production des spots de publicité envisagés et autres modes de communication prévus dans le cadre de la campagne) ;
- les documents présentant les activités et statuts de l'association ou des différentes associations regroupées dans un collectif, ainsi que le dernier arrêté des comptes.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr